

D10 Ä@0|âc0 2%IE À\$D0 'c0 1000 ~0 ~0 00 | 0 Á 00 0 Ä „40) @0 h00 4 0

Service de l'enseignement 13 Septembre 2021



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Séance ordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 13 septembre 2021 à 19h30

N° de résolution
ou annotation

Sous la présidence de la mairesse madame Michele Fournier

Sont présents : M. Marcel Mainville
Benoit Huet
Normand Poirier

MMES : Nancy Cloutier

Absents : MME Nathalie Francoeur
Josée Boulay

Étaient également présents madame Diane Gregory, directrice générale et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se retrouve en zone verte et que les séances du conseil peuvent se tenir en présence des citoyens dans le respect des consignes sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale, le lavage des mains et le port du masque.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 185-09-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 16 aout 2021
5. Correspondance du mois
6. Rapport du conseil :
7. Présentation des comptes payés
8. Présentation des comptes à payer

9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : Résolution composition comité politique familiale
- 9.2 Fonds Innergex de visibilité Éoliennes demandes
- 9.3 Demande de Danielle Bouchard



9.4. Route du syndicat

9.5 modifications résolution 134-06-21 pour mettre Société des infrastructures Québécoise au lieu de MTQ

9.6 Formation comité CCU

N° de résolution

9.7 Fin de contrat pour Jean-Louis Clavet. Zachary Guérin, filles des boutiques, nomination adjoint du directeur des travaux publics

9.8 Demande utilisation Halte St-Yvon pour activité financement chalet des As (moules, épiluchette, chansonnier etc.) le 18 septembre 2021

9.9 Lettre d'appui au projet remplacement des quais, et réparation routes pour accès au 13 lacs présenté par chasse et pêches à la MRC

9.10 Participation financière de la municipalité pour aider à défrayer les couts d'électricité au centre Colombien (Centre d'urgence de la municipalité)

9.11 Budget pour l'habillement des pompiers.

9.12 Comptes payés par le comité des loisirs pour les 2 boutiques.

10. Note de la D.G.

11. Rapport du directeur des travaux publics

12. Période de questions

13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 185-09-21

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 aout 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 aout 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 aout 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

3 lettres de citoyens; demande d'appui; lettre démission

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Monsieur Marcel Mainville indique qu'il y a assisté à une réunion du TACIM;



Monsieur Benoit Huet mentionne qu'il y a eu 8 après-midis de musique subventionnés par Desjardins et que la participation de la population était importante; Madame Nancy Cloutier dit qu'elle aussi est sur le comité des Loisirs et qu'elle s'occupe de la mise à jour de la politique familiale; Monsieur Normand Poirier informe les citoyens qu'il s'occupe des pompiers volontaires et que 2 pompiers passeront des examens durant la fin de semaine. Il mentionne aussi qu'il faudrait plus de pompiers volontaires

Résolution # 186-09-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} au 30 aout 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 30 aout 2021;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés et montants incompressibles du mois d'aout 2021 qui suivent soient acceptés : Salaires nets de 34,496.25\$, remises mensuelles DAS de 12513.78\$ et 4132.10\$, Hydro Québec 3580.15\$, Telus 879.27\$, BELL 87.23\$, assurance collectives 1861.73\$ pour un grand total de 65,633.71\$. Nous ajoutons également les montants de 250.00\$ pour Mademoiselle Fay Caya qui a été accordé à la séance du moi d'aout car elle a complété sa 6e année du primaire à l'École Notre-Dame et un montant de 2,695.50\$ à Monsieur Richard Bourbonnais pour la remise de TPS et TVQ sur l'achat d'une propriété au 8 rue Huet appartenant à la municipalité. Ce montant sera récupéré par la municipalité auprès des gouvernements car ces montants n'auraient pas dû être réclamer par le notaire. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

Pour le comité des Loisirs, Madame Léona Francoeur a préparé la liste jointe des dépenses du mois de juin pour 4 424.39\$, pour juillet de 6292.41\$ et pour aout de 5313.81\$

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 187-09-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 21,153.09 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 aout de 21,153.09 \$

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 21,153.09 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

N. de résolution
ou annotation

9.1 Résolution #188-09-2021

Résolution composition du comité Politique familiale

CONSIDÉRANT Qu'à la réunion de la municipalité régionale de comté de la côte-de-Gaspé tenue le 25 novembre 2020, la résolution portant le numéro 20-177 :
Composition du comité de pilotage pour les politiques familiales et des aînés a été adopté à l'unanimité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme avec la MRC de La Côte-de-Gaspé Est en processus d'élaboration de la politique familiale et de la politique municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QU'une des exigences du ministère responsable des aînés et des proches aidant est l'adoption d'une résolution du conseil de la MRC et des municipalités qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du comité de pilotage est de réaliser l'ensemble des activités relative à la démarche; d'identifier les enjeux et déterminer les priorités d'action des politiques; de faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et dans la communauté; de recommander l'adoption de politiques et de son plan d'action au conseil de la MRC et de s'assurer d'un mécanisme de suivi des politiques est mis en place;

CONSIDÉRANT QUE ce comité est évolutif et peut se modifier en cours de mandat;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR NANCY CLOUTIER, CONSEILLIÈRE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil municipal de Cloridorme adopte la composition du comité de pilotage, tel qu'entériné par la MRC de la Côte-de-Gaspé, formé de :

- Michèle Fournier, mairesse de Cloridorme- Éluée responsable des dossiers familles et aînés
- Julie Pariseau, MRC de La Côte-de-Gaspé- Responsable administrative du dossier politique familles et aînés
- Sylviane Pilon, chargée de projet-Politique familles et aînés
- Marylin Arsenault, FADOQ
- Jessica Synnott, Vision Gaspé-Percé Now
- Manon Havel, Table régionale de concertation des aînés
- Monia Denis, Centre d'action bénévole Le Hauban
- Elsa Cotton, Centre d'action bénévole Les Hauts-Bois
- Julien Deraîche, CISSS de la Gaspésie
- Julie Lacasse, CISSS de la Gaspésie
- Olivier Lajeunesse, L'Appui Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Roger Lavoie, Centre local d'emploi
- Jean-Yves Dupuis, citoyen- Milieu de vie des aînés
- André Ouellet, citoyen- Milieu de vie des aînés
- Mona Sirois, Centre de pédiatrie sociale en communauté l'Équipage
- Lucie Beaupré, CISSS de la Gaspésie
- Geneviève Gagné, Centre de services scolaire des Chics-Chocs
- Karine Fournier, Maison des jeunes de l'Estran
- Isabelle Richard, citoyenne- Milieu de vie des familles
- Steve Fournier- Carrefour Jeunesse-emploi
- Laurie Dufresne, Carrefour Jeunesse-emploi



- Amie Chalcoine, Vision Gaspé-Percé Now
- Gabrielle Neveu, Espace Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
- Geneviève Plourde, Ville de Gaspé
- Christine Beaudoin, CISSS de la Gaspésie
- Benoit Côté, Halte Parents de la Vallée
- Marie-Andrée Nadeau, Maison de la famille de Gaspé
- Francesca Pipon, CPE Le Voyage de mon enfance
- Mylène Côté, CPE des Butineurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 189-09-21

Demande de fonds Innergex de visibilité Éolienne

CONSIDÉRANT QUE le mois passé, nous avons demandé aux organismes de la municipalité de soumettre leur demande de subvention pour le fonds de visibilité Innergex Éolienne et que nous avons reçu plusieurs demandes;

Il a été convenu d'accepter pour une dernière année les demandes des organismes n'ayant pas produits de rapports pour les sommes obtenus l'an dernier.

Le conseil municipal a décidé que pour obtenir une subvention en provenance du fonds Innergex de visibilité É, l'an prochain, seuls les organismes qui nous produiront un rapport détaillé des dépenses de cette année avec preuves à l'appui et photos seront admissibles l'an prochain pour obtenir des subventions.

Tout organisme qui ne fournira pas les preuves à l'appui des dépenses encourus à la suite de la réception de l'argent du Fond Innergex sera automatiquement refusé l'année d'après.

CONSIDÉRANT QUE tous les organismes ont de grands besoins, il a été proposé, par Monsieur Benoit Huet, Conseiller que les montants suivants soient octroyés aux organismes ayant faits leurs demandes :

• Club des 50 ans :	500.00\$
• Les As de la Motoneige	1660.00\$
• Fabrique de Cloridorme	1660.00\$
• Association de Chasse et pêche	1660.00\$
• Association des pompier volontaires	1660.00\$
• Chevalier de Colomb	1660.00\$
• Administration Portuaire	1000.00\$
Total	9800.00\$

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

9.3 Résolution #190-09-21

Demande de Danielle Bouchard

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite au conseil municipal, par écrit, de la part de Madame Danielle Bouchard, leur demandant de suspendre temporairement le règlement sur les roulottes, pour elle-même, sur la route du Brûlé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier le règlement sur les roulottes;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons obtenir l'avis de la population sur le sujet et que nous devrions bientôt procéder à la révision du règlement;



IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, NANCY CLOUTIER, de suspendre notre demande, visant à ce que Madame Danielle Bouchard, enlève sa roulotte, de son terrain au Brûlé, la suspension est valide jusqu'à l'adoption du règlement modifiant ce règlement et au plus tard jusqu'au 31 mai 2022; Il est à noter que le fait de suspendre temporairement n'accorde en rien un privilège quelconque à compter de l'adoption du règlement modifié; Madame Bouchard devra se conformer au nouveau règlement quel qu'en soit la nature de ce dernier à compter de la mise en vigueur de ce dernier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9.4 Résolution #191-09-21

Route du Syndicat

ATTENDU QUE nous avons reçu une lettre de monsieur Benjamin Coté nous demandant de réparer la route du Syndicat sur une grande portion de celle-ci;

ATTENDU QUE la route du Syndicat appartient à la municipalité de la route 132 au Fronteau et qu'après le Fronteau le chemin appartient au MERN;

ATTENDU QU'il s'agit d'un chemin de bois, que la partie détenue par le MERN est entretenu par les utilisateurs du chemin à leur frais et que cette portion de route ne nous appartient pas, nous n'entendons pas faire aucune réparation au-delà du Fronteau;

Le conseil désire également vous aviser que le MERN a vendu un lot de bois à une entreprise qui débutera la coupe de bois dans le secteur de St-Yvon, selon l'entente au dossier, il y aura réparation, modification et construction de route à compter de 2022 et ce jusqu'en 2025 par l'acheteur. Ceci devrait faire en sorte que la route du Syndicat et d'autres routes du domaine de Cloridorme soient en meilleur états.

CONSIDÉRANT QUE la route du syndicat est praticable mais endommagée, nous allons demander à nos employés municipaux, lorsqu'ils en auront le temps, puisqu'il ne s'agit pas d'une urgence, de boucher les plus gros trous; nous ne pouvons vous confirmer que les travaux seront complétés d'ici la fin septembre car nous déterminerons les travaux prioritaires et ceux-ci n'en font pas partie.

SUR LA PROPOSITION, DU CONSEILLER, MONSIEUR NORMAND POIRIER, IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER LA PRÉSENTE POSITION DU CONSEIL;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution #192-09-21

Modification de la résolution #134-06-21

ATTENDU QU'IL y a eu erreur dans le libellé entre MTQ et Société québécoise des infrastructures cette résolution remplace la résolution # 134-06-21.

Société Québécoise des Infrastructures préciser les modalités pour le terrain du 800



ATTENDU QUE la municipalité a reçu initialement le terrain du 800 du Ministère des transports et qu'il s'agit d'une bande de terrain incluse à l'intérieur des clôtures de l'emplacement détenu par la Société Québécoise des Infrastructures;

ATTENDU QUE la municipalité ne trouve aucun usage pour cette parcelle de terrain;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, QUE la municipalité cède le terrain à la Société Québécoise des Infrastructures, à la condition que cette dernière prend en charge tous les coûts de notaires, arpentage ou autres et que la municipalité ne débourse aucune somme pour le transfert de propriété.

Adopté à l'unanimité

9.6 Résolution #193-09-21

Formation du Comité consultatif de l'urbanisme- CCU

Attendu que notre comité consultatif n'est plus à jour, à la suite du départ de certaines personnes, nous désirons le remettre à jour;

ATTENDU QUE nous avons reçu la candidature de 8 personnes pour le constituer, le conseil municipal **SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE, MADAME NANCY CLOUTIER DE NOMMER LES PERSONNES SUIVANTES SUR LE COMITÉ :**

- Madame Sylvie Ouellette
- Monsieur Gilles Deschesnes
- Monsieur Michel Bouchard
- Monsieur Samuel Gagné
- Monsieur Jean-Jacques Bélanger
- Monsieur Clermont Bélanger
- Monsieur Rodrigue Côté
- Monsieur Daniel Huet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution #194 -09-21

Fin de contrat et nomination adjoint au directeur des travaux publics

ATTENDU QUE la fin de certains contrats saisonniers arrive à leur fin, les personnes suivantes ont terminées leur emploi pour la saison estivale 2021 : Monsieur Jean-Louis Clavet et Monsieur Zacharie Guérin occupants les postes d'homme à tout faire pour l'été; Mesdames Léonie Gauthier, Line Fugère, Marie-Josée Vallerand, Nicole Marticotte occupant le poste de préposé au service à la clientèle à nos deux boutiques;

Attendu que nous avons reçu la lettre de démission de monsieur Paul-René Francoeur, adjoint au directeur des travaux public, nous nommons à ce poste Monsieur Sarto Fortin qui occupait déjà ce poste en intérim durant l'absence de monsieur Francoeur à compter de la présente réunion.



SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ d'accepter les relevés d'emploi tel que fait par la directrice générale et que cette dernière modifie dans les dossiers des employés les fins d'emploi au date indiqué sur le relevé d'emploi et le libellé du titre d'emploi de monsieur Sarto Fortin.

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution #195 -09-21

Demande d'utilisation de la halte St-Yvon pour activités de financement

ATTENDU QUE nous avons eu une demande du Club des As de la motoneige pour le samedi 18 septembre pour faire une activité de financement à la halte de St-Yvon;

ATTENDU QU'il s'agit d'une activité incluant une épiluchette de blé d'inde, moules, hot dog, et chansonniers afin de ramasser des fonds;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLERS, IL EST PROPOSÉ d'accepté la demande mais le club devra s'assurer de remettre en état la halte après l'activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution #196 -09-21

Demande de lettre d'appui au projet de remplacement des quais, et réparations de routes pour accès au 13 lacs.

Attendu qu'il s'agit d'un projet structurant pour la municipalité et pour les touristes;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ de remettre au club de chasse et pêches une lettre d'appui au projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution #197 -09-21

Participation financière de la municipalité pour aider à défrayer les couts d'électricité au centre Colombien (Centre d'urgence de la municipalité)

ATTENDU QUE le centre colombien est devenu le centre d'urgence de la municipalité avec l'achat d'une nouvelle génératrice permettant d'avoir du chauffage en cas de catastrophe;

ATTENDU QUE l'électricité est une charge importante pour les chevaliers de Colomb qui gère le centre colombien ;

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST PROPOSÉ de verser un montant de 500.00\$ cette année pour aider à défrayer les couts d'électricité pour notre centre d'Urgence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



9.11 Résolution #198 -09-21

Budget pour habillement des pompiers volontaires

CONSIDÉRANT QUE l'appartenance à un groupe est important;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers volontaires effectue un bon travail et que nous voulons qu'ils acquièrent un sentiment d'unité au sein de la caserne;

Il a été décidé que nous achetions des pantalons, des chemises et polo aux pompiers.

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR NORMAND POIRIER, CONSEILLER IL A ÉTÉ PROPOSÉ que le conseil adopte un budget de 1500.00\$ pour l'achat de vêtements pour les pompiers volontaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Note de la DG : aucune

11. Rapport du directeur des travaux publics : Aucun

12. PERIODE DE QUESTIONS

Des citoyens ont posé des questions sur les sujets à l'ordre du jour ainsi que sur des lettres de la correspondance concernant des plainte de citoyens en regard avec un règlement municipal non respecté. Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. Résolution # 199-09-21

Les sujets étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR NANCY CLOUTIER, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE la séance soit levée à 20h05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Michèle Fournier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Michèle Fournier
Maire

Diane Gregoire
Sec-trésorière